
CLAUDIA RUIZ :

Bonjour à tous, bonsoir. Bienvenue à l'appel de téléconférence d'AFRALO, appel mensuel, en ce 6 juin.

Nous avons aujourd'hui avec nous sur le canal français Aïcha Abbad, Gabdibé Gab-Hingonne, Michel Tchongang, Aziz Hilali et Raihanath Gbadamassi.

Sur le canal anglais, nous avons Mohamed El Bashir, Tijani Ben Jemaa, Vernatius Okwu Ezeama, Patricia Akello, Barrack Otieno, Pasteur Peters Omoragbon, Nkem Nweke, Abdulkarim Ayopo Oloyede, Remy Nweke, Beran Dondeh, Kouyate Bakary, Daniel Nanghaka, Ines Hfaiedh, Sarata Omane, Haroun Mahamat Cheri, Sarah Kiden, Euclides Teles Tomas Chauque, Nomsa Muswai, Dave Kissondoyal, Isaac Maposa, Ejikeme Egbuogu, Yaovi Atohoun, Adam Doungous. Nous avons également Adri Loubser et Bolutife Adisa.

Avant de commencer, je vous rappelle à tous de bien vouloir donner votre nom avant de parler.

Nous avons également – pardon – les excuses de Omar Shuran, de León Sanchez et de Gabriel Bombambo Boseko.

Du personnel, nous avons Heidi Ullrich, Silvia Vivanco et moi-même, Claudia Ruiz. Je m'occupe de la gestion de l'appel.

Nos interprètes pour aujourd'hui sont Isabelle et Jacques.

Et avant de commencer, je rappelle donc à tout le monde de bien donner son nom avant de prendre la parole pour la transcription ainsi

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

que pour permettre aux interprètes de vous identifier sur les autres canaux de langue. Merci beaucoup.

Et je passe la parole à Mohamed.

MOHAMED EL BASHIR :

Merci beaucoup. Bienvenue à tous à cet appel mensuel d'AFRALO. Félicitations à tous nos collègues qui célèbrent la fin du ramadan. Ce sera notre dernier appel avant l'ICANN65.

Nous allons donc passer en revue les différents points à l'ordre du jour, les points de travail surtout. Il y en avait en fait deux de l'appel précédent. Donc il s'agissait de la dernière déclaration ICANN-AfrICANN. Et autre point de discussion, il fallait organiser un appel de conférence avec NeuStar et finalement, ce n'est pas nécessaire parce que notre point de vue est clair. La réponse de NeuStar à notre déclaration est également claire, donc pas besoin d'organiser cet appel. Donc il n'y a pas de point de travail qui reste.

En ce qui concerne les périodes de commentaires publics, il y en a encore quelques unes. Je ne sais pas si vous pouvez les voir sur Adobe Connect. Il y a un tableau qui inclut tout ce qui est en cours, toutes les politiques qui nécessitent des commentaires. Alors je vais passer rapidement en revue ces différents commentaires.

Il y a un commentaire IDN qui est requis pour les règles de génération d'étiquettes pour la version 3. Alors en fait, cette période est terminée puisqu'elle se terminait le 4 juin.

Ensuite, espace de travail At-Large et évolution du modèle multipartite de l'ICANN qui se termine le 13 juin. Abdulkarim est en fait membre d'une équipe qui est en train de rédiger une réponse.

Ensuite pour l'At-Large, feedback potentiel de l'ALAC sur l'EPDP. Hadia est notre représentante et s'occupe également de la rédaction de cette réponse.

Ensuite, examen des règles de génération d'étiquettes de zone racine, utilisation technique ; c'est en cours de révision. Il y a également une proposition de processus pour rationaliser les révisions organisationnelles et il y a l'évolution de la gouvernance du système de serveur racine. Donc des équipes sont en train d'être mises en place.

Alors ensuite, en ce qui concerne les rapports, comme d'habitude, nous allons commencer par nos collègues de l'ALAC. Alors je crois que nous avons Seun, Tijani et Hadia. Hadia va bientôt arriver. Donc on va commencer par Tijani et ensuite, Seun nous parlera des activités de l'ALAC. Donc Tijani, c'est à vous.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Tijani, je ne sais pas si vous avez commencé à parler mais votre micro était éteint en tout cas. Tijani, nous ne vous entendons pas.

TIJANI BEN JEMAA : Vous m'entendez maintenant ?

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : C'est bon, merci. Très bien.

TIJANI BEN JEMAA : Merci à tous. Bonjour ou bonsoir suivant le lieu. Et encore une fois, félicitations à [inaudible] pour tous ceux qui célèbrent cette journée.

En ce qui concerne les activités ALAC, l'ALAC travaille sur plusieurs choses. Tout d'abord, nous avons décidé de remplacer Mohamed au CFC. C'est Holly Raiche qui va prendre sa place. Voilà, première chose.

Deuxièmement, pour ATLAS III, les candidatures sont arrivées. Donc le comité de sélection a commencé à travailler. Il y a 60 personnes qui participeront à ATLAS III.

Pour ATLAS III également, le comité de programmation est en train de travailler au programme. Je voulais avoir un survol du programme mais en fait, ce n'est pas possible parce qu'il n'est pas encore prêt. J'ai quand même insisté pour savoir un petit peu quel est le contenu général et selon eux, ce sera en fait un programme d'intégration, de onboarding, de formation des personnes pour que ces personnes deviennent leaders à l'avenir. Ce que j'ai répondu, c'est que cela ne correspondait pas à un sommet et leur réponse a été que oui, effectivement, ce ne sera pas un sommet littéralement mais c'est ce qui va se passer.

Ensuite, ALAC est en train de travailler à la révision. Vous savez qu'il y a un groupe qui s'occupe de la mise en œuvre et qui est en train d'élaborer un premier rapport sur les recommandations.

Autre chose à laquelle nous travaillons, nous sommes en train de préparer ICANN65. Le programme est en train d'être mis en place petit à petit. On en parlera sans doute séparément mais AFRALO aura un

programme spécifique avec la présence de certaines personnes, donc avec un programme spécifique.

J'ai parlé d'ATLAS III, j'ai parlé d'ICANN65. Ensuite, alors les élections pour les RALO, il n'y a que LACRALO qui n'a pas encore tenu ses élections. Les autres les ont faites et les résultats ont été publiés.

Quoi d'autre... Nous sommes en train de travailler sur les demandes budgétaires pour l'exercice de 2020. Donc je pense qu'il faut absolument être très impliqués dans tout cela parce que c'est important si nous souhaitons avoir des financements budgétaires supplémentaires. Mais je dois vous dire qu'il est de plus en plus difficile d'avoir de l'argent.

Par exemple cette année, on n'a pratiquement pas eu la possibilité d'avoir quoi que ce soit – je parle d'At-Large –, on n'a pratiquement rien eu. Donc on a une nouvelle politique qui consiste à faire vraiment très attention au budget. Mais bon, la période est ouverte donc on peut se préparer et on peut présenter des requêtes pour des budgets supplémentaires.

Voilà, c'est tout ce que j'avais à dire. Merci.

MOHAMED EL BASHIR : Seun, vous avez la parole.

SEUN OJEDEJI : Vous m'entendez ?

MOHAMED EL BASHIR : Oui, on vous entend, Seun. Allez-y.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Mohamed, il semble que nous ayons perdu Seun. Sa ligne a été coupée.

MOHAMED EL BASHIR : Est-ce qu'Hadia est présente ?

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Non, elle n'est pas encore là.

MOHAMED EL BASHIR : Et bien, nous allons poursuivre. Ah, donc je crois qu'il est de nouveau avec nous.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Il y a un problème de connexion avec Seun à nouveau.

MOHAMED EL BASHIR : Très bien. Passons au point suivant et on essayera de donner la parole à Seun un petit peu plus tard.

On va parler des diverses activités. Donnez-nous s'il vous plaît plus d'informations sur vos activités locales, manifestations. Moi, je ferai ma mise à jour un petit peu plus tard mais j'aimerais d'abord vous entendre. Je ne vois pas de mains levées. Donc je peux vous parler du Soudan.

Nous avons une situation, comme vous le savez, au Soudan. Et ces trois derniers jours, les activistes de l'internet sont ciblés et ont beaucoup de problèmes au Soudan. On essaie d'en parler dans toute l'Afrique et de mettre la pression sur le gouvernement du Soudan. Les services mobiles d'accès à l'internet ont été bloqués depuis plusieurs jours au Soudan et c'est vraiment pour empêcher les personnes d'avoir accès à l'internet. Il y a les militaires qui essaient au Soudan d'attaquer les citoyens qui manifestent dans les rues.

Donc nous avons fait une déclaration au Secrétaire général de l'UIT, de l'Union des télécommunications. Nous avons travaillé avec cette entité des télécommunications et des organisations internationales pour faire connaître les problèmes qui existent actuellement au Soudan. Et nous avons une déclaration. L'ICANN va être contactée et ce n'est pas quelque chose que peut faire véritablement l'ICANN. L'ICANN ne peut pas faire grand chose à ce niveau mais on partagera cette déclaration avec l'ICANN, avec vous, au sujet de la situation au Soudan.

C'est extrêmement triste comme situation, c'est dramatique. L'internet ne fonctionne plus pour le moment au Soudan. Tout ce que l'on peut faire sera apprécié.

Quelqu'un d'autre veut prendre la parole au sujet des activités étant tenues localement pour les ALS par exemple ? Sarah ?

SARAH KIDEN :

Bonjour. La société internet a travaillé pour la jeunesse, a organisé une réunion pour la jeunesse en Afrique. Et cela va se faire en fait la semaine prochaine, vendredi. Vous êtes conscients je crois que nous

allons avoir le Sommet africain pour l'internet à Kampala en Ouganda et beaucoup d'activités lors de ce sommet. Et nous allons soutenir beaucoup d'activités ISOC et ICANN. Nous allons avoir une manifestation ICANN et nous allons encourager beaucoup de personnes à aller à la journée de l'ICANN qui se tiendra à Kampala. Nous vous donnerons beaucoup plus d'informations une fois que cette manifestation sera passée. Mais nous organisons des manifestations à l'occasion de ce Sommet africain pour l'internet à Kampala.

YAOVI ATOHOUN : Est-ce que je peux dire quelque chose maintenant ?

MOHAMED EL BASHIR : Oui, allez-y.

YAOVI ATOHOUN : Merci beaucoup de me donner la possibilité de parler. Nous aimerions remercier les ALS de l'Ouganda. Pendant deux jours, nous allons avoir un atelier pour les jeunes et nous sommes en train de préparer une présentation. Et le 15, donc le samedi, et le 16 le dimanche, nous aurons [inaudible] de manifestations. Le samedi, nous aurons un atelier de l'ICANN sur l'acceptation universelle et d'autres thèmes. Et la journée de l'ICANN, [inaudible] dans le chat des liens pour vous donner des informations là-dessus. Il y aura un blog qui vous donnera plus d'informations sur ces réunions. Donc veuillez vous enregistrer. Et dimanche, si vous n'êtes pas à Kampala, vous pourrez suivre à distance la réunion qui sera transmise à distance.

MOHAMED EL BASHIR : Merci Yaovi.

Je vais donner la parole à Tijani.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup Mohamed.

Tout d'abord, en ce qui concerne la réunion AIF, je suis très heureux qu'une nouvelle fois AFRALO sera présent grâce au fait que nous avons au moins deux membres qui sont du pays. Caleb et moi-même se joindrons un petit peu plus tard parce que nous avons trois nuits. Nous allons arriver un petit peu en retard. On ne va pas arriver pendant la formation mais pour les débats sur les politiques.

Il y a une journée de l'ICANN mais c'est pendant une période de formation. Donc cela, c'est un petit peu un problème pour AFRALO parce qu'on dépense beaucoup d'argent simplement pour voir des manifestations. C'est pour cela qu'on doit arriver en retard. Et je l'ai dit à Pierre lorsqu'on était à Kobe, je lui ai parlé de cela, cette journée de l'ICANN devrait être organisée dans une période de développement de politiques et de débat de politiques.

En ce qui concerne les activités, je reviens de Berlin où il y a eu un réseau internet qui a organisé une conférence internationale. Je suis membre de l'un des groupes et de l'un des sous-groupes. Donc cela a été très intense comme débat, très intéressant comme conférence à Berlin. Cela a été une excellente opportunité de partager notre travail et qu'une perspective africaine soit entendue à Berlin.

Donc ce qui est également très important, c'est [inaudible]. C'est une grande conférence organisée par un réseau international et il y a beaucoup de personnes qui y viennent, par exemple l'ICANN Moyen-Orient va se déplacer, il y aura un stand. Moi, j'irai à au moins une séance. Mais il y a beaucoup d'autres activités la semaine prochaine avant Kampala. Ensuite, j'irai à Kampala pour participer au débat AFRINIC sur les politiques.

Merci beaucoup.

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup Tijani.

En ce qui concerne la gouvernance de l'internet, est-ce qu'on peut avoir un petit rapport à ce sujet ?

CALEB OGUNDELE : Bonjour à toutes et à tous. Nous allons avoir au Nigéria l'école sur la gouvernance de l'internet du 8 au 10 juillet et une cérémonie de clôture où nous aurons beaucoup d'interventions sur la gouvernance de l'internet au Nigéria. Beaucoup d'écoles vont participer au forum du FGI. À la suite de cela, nous allons avoir une séance pour les jeunes. Et les coordinateurs pour la jeunesse de la gouvernance de l'internet au Nigéria seront présents.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : La ligne semble s'être coupée.

MOHAMED EL BASHIR : Je crois que nous avons perdu l'intervenant Caleb. Nous ne l'entendons plus.

CLAUDIA RUIZ : Je le vois connecté. Il n'est pas en mode silencieux mais on ne l'entend pas. Je vois que Michel a levé la main. Donc Michel allez-y. Désolée, Michel ? Vous êtes sur le... Oui, allez-y. Utilisez le téléphone pour parler français.

MICHEL TCHONANG : Oui, oui. Bonsoir à tous nos membres. Je voudrais saisir cette opportunité pour rappeler aux uns et aux autres de l'activité de notre ALS de [inaudible]. Nous organisons donc du 9 au 12 juillet à Yaoundé un symposium sur la thématique « Émergence numérique : défis et opportunités ». Si des personnes sont disponibles, nous serons toujours heureux d'accueillir tous les acteurs du numérique afin qu'ensemble, nous puissions définir les contours du numérique qui aident les populations à la base à avoir accès et de mieux utiliser l'outil. Je vous en remercie.

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup Michel. Nous avons Remmy qui nous a envoyé quelque chose par écrit et qui nous dit qu'au Nigéria, il y a un forum de gouvernance de l'internet qui s'est tenu aujourd'hui. Et en fait, cela va se passer le 20 juin, donc [inaudible] aujourd'hui au Nigéria.

Je ne vois pas d'autres personnes voulant prendre la parole. Donc si c'est le cas, nous pouvons passer au point suivant de l'ordre du jour. Merci beaucoup.

Nous allons parler maintenant de la lettre que nous avons reçue de la part de Cherine Chalaby qui est à la tête du Conseil d'Administration de l'ICANN. Et cela, c'est en rapport avec notre déclaration AfrICANN. Donc Tijani, je vais vous donner la parole. Tijani, c'est à vous.

CLAUDIA RUIZ : Tijani, nous ne vous entendons pas. Je ne sais pas si votre micro est éteint peut-être ?

INTERPRÈTE : Désolée, nous ne pouvons pas interpréter, il y a un problème d'écho. Encore une fois, désolée, nous ne pouvons pas interpréter avec cet écho. Encore une fois, désolée, l'interprète s'excuse mais nous ne pouvons pas interpréter.

TIJANI BEN JEMAA : Alors, le Conseil a beaucoup apprécié notre travail et a expliqué qu'ils avaient déjà donné leur point de vue, leur feedback. Mais ils n'ont pas pris position, ce qui est tout à fait normal. Et ils ont reconnu notre déclaration qu'ils respectent. Et ils ont donc expliqué que l'ETRT avait donné son point de vue définitif. Voilà. Merci Mohamed.

MOHAMED EL BASHIR : Merci Tijani pour cette mise à jour.

Le point suivant, donc mise à jour par rapport à la réunion de Marrakech. Je crois qu'Aziz va se charger de cette mise à jour. Donc merci beaucoup en tout cas Aziz d'être en charge de ce projet pour la deuxième fois. Donc peut-être que vous pouvez nous expliquer un petit peu ce qui se passe en termes d'activités et de préparatifs et également nous expliquer quels sont les plans prévus pour AFRALO à Marrakech. Aziz, c'est à vous. Aziz, vous avez la parole.

AZIZ HILALI : Est-ce que vous m'entendez ? Allô, c'est Aziz qui parle. Est-ce que vous m'entendez ?

INTERPRÈTE : Oui, c'est bon Aziz. Allez-y, je vous entends.

AZIZ HILALI : Alors merci Mohamed de me donner la parole [inaudible] de l'ICANN65 qui aura lieu pour la sixième fois en treize ans à Marrakech. Sinon, je peux parler d'abord du programme que nous sommes en train d'organiser [inaudible] AFRALO pour les programmes que nous avons mis en place pour les étudiants.

Nous allons donc faire venir 30 étudiants de l'université de Rabat. Et nous avons préparé avec le groupe de [inaudible] un programme intensif de [inaudible] jours durant lequel ils vont avoir une rencontre avec le leadership de l'ICANN, à savoir Göran le PDG de l'ICANN, et le président du Conseil d'Administration monsieur Chalaby. Ils vont aussi rencontrer

les responsables du programme Fellowship et NexGen. Et puis ils vont avoir aussi l'occasion de participer à diverses sessions de l'ICANN.

Le gouvernement marocain organise aussi en marge de la réunion de l'ICANN65 un atelier régional pour les représentants de l'Afrique du GAC au sein du GAC. Et cela aura lieu le dimanche 23 juin en marge de la réunion de l'ICANN et avec la participation des officiels du Maroc.

Concernant la procédure de délivrance des visas, le ministère des Affaires étrangères fait beaucoup d'efforts. [inaudible] nous délivrons des visas ou des attestations pour que la plupart des Africains puissent avoir leur visa à l'arrivée à l'aéroport.

Si vous voulez un peu plus de détails sur la partie du programme des étudiants, je suis prêt à répondre.

Il y aura aussi la réunion d'AFRALO AfrICANN. Il y aura aussi la soirée AFRALO AfrICANN qui va avoir lieu le lundi soir.

Voilà, je ne veux pas prendre beaucoup de temps. Si vous avez des questions, je suis prêt à répondre. Merci.

MOHAMED EL BASHIR :

Merci beaucoup Aziz, merci pour votre travail. Nous attendons avec impatience de nous retrouver à Marrakech et de participer à ces différentes activités.

En ce qui concerne la réunion conjointe AFRALO AfrICANN, c'est donc une réunion que nous avons régulièrement dans les réunions de l'ICANN, en général, nous sélectionnons une thématique et ensuite, nous avons une équipe qui rédige une déclaration qui est revue pendant

cette réunion. Donc Abdulkarim, peut-être que vous pourriez nous donner un petit point par rapport à cette déclaration, nous dire où nous en sommes puisque vous faites partie de l'équipe qui rédige cette déclaration. Allez-y.

ABDULKARIM OLOYEDE : Oui, merci beaucoup. Je vais essayer de vous dire un petit peu où nous en sommes par rapport à cette déclaration et je vais vous montrer mon écran. Alors un petit instant.

Alors, j'espère que tout le monde m'entend bien et voit la déclaration. Ce que nous avons fait, c'est que nous avons commencé à rédiger un premier jet de cette déclaration. Les membres de l'équipe ont fait leurs commentaires et nous avons essayé en fait d'incorporer les différents commentaires. Je vais brièvement vous expliquer ce qui s'est passé. Vous pouvez également voir ceci sur le Google Doc. Donc je pense que Sarah peut vous envoyer le lien vers le Google Doc si vous le souhaitez. Alors je vais simplement passer tout ceci en revue de manière à ce que s'il y a des commentaires, et bien il soit possible de les faire sur le Google Document. Est-ce que je lis tout ?

MOHAMED EL BASHIR : Non, pas nécessairement, peut-être simplement nous donner un résumé du sujet et en fait l'objectif de la déclaration.

ABDULKARIM OLOYEDE : Oui. Le sujet, c'est l'évolution du modèle multipartite de l'ICANN et donc la contribution des différents acteurs.

Ce que nous avons essayé de faire, c'est de souligner certains des enjeux auxquels nous sommes confrontés en tant qu'Africains pour contribuer à ce modèle multipartite. Et nous avons essayé de décrire ce que pour nous devrait représenter ce modèle multipartite selon nous. Nous avons essayé de souligner certains des domaines dans lesquels l'ICANN peut s'améliorer selon nous justement par rapport à cette question du modèle multipartite. Nous avons souligné tout ce qui est relatif à la conscience, à la considération, à la prise en compte des enjeux et des réalités régionales, tout ce qui est régional, tout ce qui doit être pris en considération par rapport à cela dans la structure du modèle multipartite. Nous avons également apporté certaines recommandations sur selon ce à quoi devrait ressembler ce modèle multipartite en termes de structure, ce que devrait faire l'ICANN par rapport à cette structure. Donc nous avons fait certaines suggestions par rapport à cela.

Vous pouvez lire cette déclaration. Je vous partagerai le lien vers le Google Doc. Nous avons un petit peu nettoyé en fait cette déclaration mais vous pourrez apporter vos commentaires avant la réunion.

Voilà où nous en sommes. Merci beaucoup.

MOHAMED EL BASHIR :

Merci beaucoup Abdulkarim. Y a-t-il des commentaires, des mises à jour là-dessus ? Si c'est le cas, vous pouvez vous adresser à Tijani, à Sarah ou à Abdulkarim.

Alors, nous avons ensuite une mise à jour sur les élections. Alors, je vous explique un petit peu ce qui s'est passé par rapport à ces élections.

Il y a eu les élections traditionnelles. Donc il s'agit du président, du vice-président, du représentant au NomCom. Il y a eu une période de nominations. Il y a eu une élection qui s'est terminée le 30. Et les résultats des élections ont été publiés. Donc félicitations à toutes les personnes qui ont été élues au service de la communauté. J'espère que nous pourrons tous collaborer en tant que communauté unie au service des utilisateurs finaux qui doivent être bien représentés au sein de l'ICANN.

Ensuite, par rapport aux résultats pour la personne nommée au NomCom de la part d'AFRALO, il y a eu un message là-dessus. Il semblerait qu'avant, le message incluait ce poste avec un texte qui indiquait que la personne était éligible pour être renommée. Donc cela faisait partie des informations mais comme à AFRALO nous n'élisons pas cette personne pour ce poste, ce qui s'est passé, c'est que les cinq RALO, les cinq régions ont un siège qui est pourvu par le comité de nominations. Donc c'est le comité de nominations qui utilise son propre processus pour élire la personne qui va représenter l'ALAC. Donc c'est quelque chose qui est fait au niveau des RALO. Donc il y a eu une erreur qui s'est produite puisqu'il y a eu une annonce comme quoi [inaudible] avait été sélectionné par acclamations. Donc il y a eu une certaine confusion parce que c'est Seun qui a été sélectionné par acclamations puisqu'il n'y a pas eu de compétition pour ce poste.

Donc immédiatement, nous nous sommes adressés au personnel. Une correction a été apportée au message très rapidement mais malheureusement, ce type de chose crée la confusion. Donc j'espère que maintenant, c'est clair.

J'ai également parlé à Hadia de ce qui s'était passé, de cette confusion et en fin de compte, il n'y a aucun impact sur le processus du NomCom puisque le NomCom a un processus complètement extérieur au nôtre. Donc je souhaite vraiment m'excuser personnellement parce que c'est moi qui ait supervisé ces activités et cette publication du message par le personnel en fait aurait pu être évité si j'avais fait mon travail avec plus de détails. Mais je ne crois pas qu'il y ait d'autres problèmes sinon par rapport à ces élections. Je crois que pour la première fois, l'exercice s'est très bien passé. Nous avons eu 70 à 80 % au minimum pour tous les postes qui devaient être pourvus, donc c'est vraiment excellent. La plupart d'entre nous, donc la majorité, avons pu participer à ceci.

Donc voilà. Je ne sais pas s'il y a des questions. N'hésitez pas, nous pouvons en discuter maintenant. Seun, je crois que vous avez levé la main ? Allez-y, Seun.

SEUN OJEDEJI :

Merci beaucoup. Je voulais remercier tous les membres d'AFRALO au sujet de l'élection, les personnes qui ont été nommées, les personnes qui ont voté, qui se sont exprimées. Cela a été une très bonne sélection et élection de leadership.

Mais je voudrais également mentionner qu'au niveau de l'ALAC, les nominations AFRALO au NomCom, je crois que ce serait bien de clarifier cela parce qu'il y a parfois des confusions au niveau de cela, de la manière dont cela a été effectué. Normalement, il y a une recommandation et c'est l'ALAC qui sélectionne des représentants au NomCom. Et les recommandations doivent venir des RALO. Donc c'est très rare que les recommandations des RALO soient rejetées. Donc je ne

sais pas ce que vous en pensez de ce processus, mais c'est un processus qui n'est pas vu comme démocratique par tous. Donc je crois que vous pouvez éventuellement améliorer le processus et revoir un petit peu plus cette procédure au niveau de l'ALAC.

Pour le moment, il n'y a pas de grandes préoccupations mais je voulais simplement clarifier ce point. Je crois que Mohamed a déjà bien expliqué la situation.

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup Seun. Je crois que c'est important ce que vous avez dit. Spécifiquement au niveau du poste au NomCom, l'ALAC vote sur le résultat des élections, des candidats qui proviennent des RALO. Je ne me rappelle pas lorsque j'étais à l'ALAC de situation où on ait rejeté une recommandation régionale. Et je ne vois pas de raison de s'inquiéter de cela. Je serais très déçu si l'ALAC rejetait une recommandation régionale sans vraiment le justifier.

Donc allez-y Pasteur Peters.

PASTEUR PETERS : Est-ce qu'on est en train de parler de la question des élections et de l'ALAC ?

MOHAMED EL BASHIR : Oui, nous sommes en train de parler des élections. Donc allez-y, exprimez-vous.

PASTEUR PETERS :

Oui, j'ai écouté Seun et son intervention et j'aimerais commenter. J'aimerais dire rapidement que je ne pense pas que... Seun a exprimé des inquiétudes sur la procédure qui a été adoptée pour sélectionner les membres du NomCom. Vous nous avez dit qu'il ne fallait pas s'inquiéter trop de cela parce que l'ALAC n'a jamais refusé des recommandations régionales des RALO. Donc moi, je crois que ce qui nous préoccupe un petit peu plus, c'est les principes derrière cela, les principes derrière ces processus électoraux parce que c'est les membres de l'ALAC qui décident eux-mêmes au sujet de postes dans lesquels ils envoient des personnes de l'ALAC. Donc je crois qu'il y a un problème au niveau des principes de base des élections. Et cela, c'est un problème au sein de l'ALAC.

Donc nous avons les RALO, nous avons AFRALO par exemple, qui effectuent des recommandations mais il y a des personnes qui ne s'engagent pas beaucoup dans les activités d'AFRALO parce que tous les postes de l'ICANN sont ouverts à tous les membres de l'ICANN. Donc il n'y a pas de secret par rapport à cela.

Donc ce qui m'inquiète, pour résumer, c'est les principes derrière ces pratiques pour les élections au NomCom. Il me semble que l'ALAC a des mécanismes internes qui permettent d'accepter ou de rejeter. Moi, je crois que c'est un groupe qui devrait être ouvert à tous les groupes et aligné par rapport aux autres processus électoraux, ce qui est accepté généralement dans les institutions démocratiques. Je crois que c'est une inquiétude et qu'on doit être plus démocratiques dans les élections.

MOHAMED EL BASHIR : J'ai bien compris votre point, Pasteur Peters. Je crois que Seun et Tijani sont de l'ALAC et on peut leur poser une question.

J'en ai une. Voilà la procédure actuelle à l'ALAC. Est-ce que c'est dans les statuts, dans le règlement intérieur de l'ALAC ces procédures électorales ? Et comment on pourrait améliorer la situation ? Qu'est-ce que l'ALAC pourrait faire pour le gérer différemment dans le cas où par exemple on a une recommandation d'une RALO et un soutien apporté par l'ALAC ? Mais est-ce que l'ALAC peut revenir et va revenir au niveau interne là-dessus, sur ces procédures ?

Seun. Ou Tijani, vous voulez prendre la parole aussi ?

SEUN OJEDEJI : Tijani peut rajouter quelque chose mais au niveau de l'ALAC, il me semble que ce qui sera difficile, c'est que cette règle provient de l'ICANN en fait. Et c'est une question de mise en œuvre du règlement de l'ICANN, d'une règle de l'ICANN.

Au sujet des recommandations des RALO, est-ce qu'on doit simplement considérer les recommandations ou obligatoirement accepter les recommandations des RALO ? C'est un petit peu cela la question. Mais ALAC a la possibilité de rejeter des candidats. Je crois que c'est ce qui vous préoccupe un petit peu par rapport au pouvoir qu'a l'ALAC de rejeter éventuellement ces recommandations des RALO. Mais je [inaudible]. Dans la plupart des scénarios, il n'y a pas de rejet des recommandations des RALO. Mais l'ALAC, vous comprenez, doit respecter le règlement intérieur et les règles qui lui sont données de la

part de l'ICANN. Donc je ne sais pas véritablement ce que l'on peut faire à ce niveau.

Moi, je crois qu'il faudrait peut-être en parler et soulever la question et travailler avec l'ICANN de la part de l'ALAC pour expliquer quelle est la situation, quelles sont les préoccupations de l'ALAC. Cela peut-être quelque chose de sérieux, d'important au niveau électoral. Peut-être qu'on aura besoin de faire une petite modification dans nos textes statutaires. Merci.

MOHAMED EL BASHIR : Tijani, prenez la parole. Allez-y Tijani.

TIJANI BEN JEMAA : Le règlement dit que l'ALAC nomme cinq délégués au NomCom, un par région, après consultation. Normalement, l'ALAC ne nomme pas quelqu'un sans avoir consulté la région. Je vais vous donner un exemple pour que ce soit plus clair.

L'année dernière, EURALO a proposé Wolfgang pour aller au NomCom et l'ALAC a refusé. Et il y a eu des critiques. Wolfgang est beaucoup plus NCUC qu'ALAC ; voilà ce qui a été dit. Voilà un exemple. Mais il y a eu d'autres exemples avant. À LACRALO, des personnes ont été refusées mais il y avait des raisons très claires. Il y a des conflits au niveau du RALO. Je ne veux pas rentrer dans les détails mais cela s'est déjà passé avec LACRALO où il y a eu un rejet, un refus. Donc les textes statutaires nous disent que c'est l'ALAC qui nomme en consultation avec les RALO.

Pasteur Peters, vous voulez prendre la parole ? Allez-y.

PASTEUR PETERS :

Merci Tijani, merci Seun. Tijani nous a parlé de deux cas. Donc j'aimerais soutenir ma position de révision des textes statutaires. Je crois que nous avons besoin de revoir ces textes au niveau de l'ICANN. Je crois qu'on aimerait voir la section et les paragraphes qui plus particulièrement font référence à ces élections au niveau de l'ALAC. Et j'aimerais avoir la possibilité de l'étudier et que l'on puisse travailler là-dessus.

Ce qu'a dit Seun nous dit comment on pourrait changer les textes statutaires. Moi, je crois qu'on a besoin d'un processus solide parce que pour le moment, on a des pratiques qui ne sont pas vraiment démocratiques. Et je ne vois pas comment au niveau des élections on peut parler de consultations. Donc cela, je crois qu'il faut bien connaître le texte, il faudra avoir le paragraphe et la section au sujet de laquelle on parle et pour avoir une approbation de l'ALAC. Cela ne me paraît pas démocratique.

Tijani nous adonné un exemple. On pourrait voir dans cet exemple que la personne d'EURALO avait été élue par ce RALO. Et je ne veux pas rentrer dans les détails de ce problème particulier, que ce soit LACRALO ou EURALO. Mais il me semble qu'il y a eu une élection au niveau du RALO, qu'AFRALO a fait des élections et qu'ALAC peut dire demain : « Cette personne élue par AFRALO va être rejetée. Elle ne nous convient pas. » Donc il me semble que Monsieur Mohamed El Bashir, notre président d'AFRALO, devrait faire en sorte qu'on change ces textes qui ne me paraissent absolument pas démocratiques et qui nous paraissent tout à fait préoccupants.

Je pense que l'ICANN doit vraiment se pencher là-dessus et revoir ses textes statutaires pour qu'ils soient plus démocratiques. L'ICANN doit vraiment faire le maximum pour améliorer ces textes et les modifier. C'est une nouvelle dynamique. Le changement est un processus constant et il faut se pencher sur ces règles pour les améliorer. L'ICANN doit se charger de cela. Merci.

MOHAMED EL BASHIR : Merci Pasteur Peters. Je ne sais pas si quelqu'un veut parler ? Je crois que Remmy avait levé la main. Allez-y Remmy.

REMMY NWEKEY : Merci. Je voulais parler tout d'abord de l'élection. Je voulais parler de ce qu'a mentionné Pasteur Peters.

INTERPRÈTE : Désolée, je n'entends pas.

REMMY NWEKEY : Il semblerait qu'il y a une anomalie. Peut-être qu'il faudrait effectivement regarder les statuts, parler aux dirigeants et revoir un petit peu les choses. En tout cas, merci au Pasteur Peters d'avoir exprimé ce point de vue.

MOHAMED EL BASHIR : Merci Remmy. Pour avancer, ce qui pourrait être fait, c'est de former un petit groupe. On pourrait expliquer ceci à l'ALAC. Cela pourrait à mon avis être utile pour traiter de cette question. Je ne sais pas, peut-être

Seun, Pasteur Peters, Tijani, peut-être qu'il serait bien d'avoir un petit groupe avec des membres de l'ALAC, des membres d'AFRALO qui ont soulevé ce problème, peut-être de rédiger quelque chose qui puisse être envoyé à l'ALAC, donc déjà, simplement pour soulever le problème et pour pouvoir voir s'il y a des solutions, pour réfléchir, voir si l'ALAC peut faire des recommandations par rapport à cette question des élections. Je ne sais pas si cela va. Tijani, vous avez levé la main ?

TIJANI BEN JEMAA :

Oui, merci beaucoup Mohamed.

Je ne sais pas s'il est nécessaire de rédiger quoi que ce soit maintenant mais déjà, l'idée des statuts est que vous connaissiez les règles. Et ensuite, si vous avez des préoccupations, on ne va pas changer les statuts. Pour changer les statuts, il faut l'approbation de la communauté. Le Conseil ne peut rien faire, personne ne peut rien faire. Il faut que toute la communauté, tous les acteurs de l'ICANN s'y attaquent. Donc ce n'est pas quelque chose de possible, de pratique. Et en plus, je ne vois pas pourquoi on se pose cette question maintenant. Déjà, allez lire les statuts, voyez exactement ce qui est écrit et s'il y a une préoccupation, à ce moment-là, vous pouvez soulever cette préoccupation à l'ALAC, à une partie quelle qu'elle soit. Ainsi, vous pourrez faire part de vos commentaires. Mais pour l'instant, je pense qu'il n'y a rien à faire. Merci.

MOHAMED EL BASHIR :

Merci Tijani. J'ai lu le texte. Je souhaite le dire, dans le texte, on parle d'un principe mais on ne parle pas des procédures de nomination, on ne

parle pas du processus, etc. Je crois que la préoccupation a trait au processus. Et en particulier, le principe est de savoir pourquoi ou pourquoi pas, pourquoi est-ce qu'une personne élue ne peut pas siéger immédiatement. On a l'impression que l'ALAC se tient à la porte et garde la porte.

Donc si on regarde les procédures, on peut s'assurer que les personnes nommées par les RALO sont approuvées, qu'il n'y a pas d'interférence avec les RALO dans le processus de sélection. Cela, c'est quelque chose qui pourrait donner lieu à un travail parce que c'est facile. Je ne sais pas si cette distinction est utile.

Seun et ensuite Maureen. Seun, allez-y, vous avez la parole.

SEUN OJEDEJI :

Oui, merci. Maureen est présidente donc elle aura certainement quelque chose à nous dire. Lorsque vous parlez des statuts et de la consolidation de ce qui doit se passer en termes de personnes nommées au NomCom de l'ALAC, la consultation, l'AFRALO va décider. Il y a la sélection. Mais ce qui est important, c'est qu'il faut un processus de recommandation de la RALO d'un candidat à l'ALAC. C'est en fait le candidat de la RALO, ce n'est pas le candidat de l'ALAC. Donc c'est quelque chose de totalement indépendant.

Une fois qu'il y a eu recommandation d'une personne quelle qu'elle soit, comme cela a déjà été dit plusieurs fois, cette personne peut être rejetée, mais il y a consultation avec les différentes RALO et donc jusqu'à ce qu'il y ait un accord. Et il faut qu'il y ait une logique par rapport à cela si on change de personne recommandée.

Donc le changement des statuts, c'est quelque chose de très compliqué, c'est un peu comme tout un processus de responsabilités que l'on reprend à zéro. Cela demande énormément de travail, beaucoup d'efforts. Donc étant donné qu'on est indépendants et qu'il peut y avoir une révision transparente sur ce qui est fait dans le processus de décision de l'ALAC, pour moi, cela, c'est une question qui sera résolue au niveau de l'At-Large. Ce n'est pas en changeant les statuts que l'on va résoudre ce problème. C'est quelque chose de possible, certes. Mais voilà, c'est ce que je voulais dire.

MOHAMED EL BASHIR : Merci Seun. Maureen, allez-y.

MAUREEN HILYARD : Et merci AFRALO de me donner la parole. Je crois qu'il est vraiment important de clarifier quelque chose en ce qui concerne la personne nommée au NomCom et la raison pour laquelle cette personne au NomCom est parfois rejetée.

Premièrement, il faut savoir que c'est la seule fois en fait, une des rares fois, où l'ALAC choisit. Et cela a déjà été mentionné, les gens font ce choix en ayant pris en considération chaque candidat qui a été proposé par la RALO. Et je crois que la raison pour laquelle ceci est aussi important, c'est que ce poste de personne nommée au NomCom est un des postes les plus cruciaux pour la communauté At-Large. C'est un des postes qui permet de contribuer à la prise de décision au sein de l'ICANN. Donc cette personne nommée au sein du NomCom doit réellement avoir non seulement une bonne compréhension des points

de vue la communauté At-Large et doit vraiment les refléter, mais c'est également une personne qui connaît le reste de la communauté, qui doit bien comprendre non seulement l'At-Large mais aussi toutes les autres communautés de l'ICANN, toutes les autres parties de la communauté de l'ICANN, quels sont les rôles et les responsabilités des personnes qui font partie des autres unités constitutives. Donc l'ALAC a l'obligation et la responsabilité de choisir quelqu'un qui représente ceci mais également...

INTERPRÈTE : Désolée, nous avons un écho.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Il y a quelques années, à l'APRALO par exemple, nous avons cinq candidats qui avaient été nommés pour ce poste. Et toutes ces personnes étaient de bons candidats. Donc nous nous sommes dit pas besoin de prendre cette décision nous-mêmes, donnons simplement ces cinq noms à l'ALAC. Donc l'ALAC a vraiment passé en revue ces cinq candidatures et la personne choisie était excellente. Mais quoi qu'il en soit, ces cinq personnes auraient été de bons candidats. Je crois que vraiment, c'était une sélection qui ne posait pas problème.

Et l'année dernière, même chose, il y a deux personnes qui ont été recommandées et l'ALAC a rejeté ces deux personnes parce qu'il faut vraiment le dire, il y avait vraiment une logique très solide par rapport à ce rejet. Mais c'est quelque chose qui parfois arrive.

Tout d'abord, ce qu'il faut bien comprendre, c'est à quoi correspond ce poste. Ce n'est vraiment pas un poste ordinaire. Les personnes qui sont

au NomCom ont énormément de travail, doivent vraiment comprendre leur rôle, le rôle des autres personnes. Donc encore une fois, la responsabilité est énorme.

Par rapport à la question de changements des statuts qui a été soulevée, malheureusement, c'est beaucoup trop compliqué. Donc je ne sais pas, vous pouvez avancer une recommandation mais à mon avis, ce ne sera pas vraiment possible.

Pasteur Peters, vous avez la parole. Et ensuite, nous concluons là-dessus. Pasteur Peters, c'est à vous.

PASTEUR PETERS :

Rapidement, ce qu'on essaie de faire ici, on ne dit pas AFRALO va changer les textes statutaires de l'ICANN. Moi, je parle de principes, on essaie de promouvoir des principes. Ce que nous disons, c'est que derrière les procédures et les processus de nomination au NomCom, nous avons suggéré de réfléchir à cela avec un petit groupe. Moi, je crois que vous êtes nommé à cette commission, vous pouvez dire qu'on peut refuser de servir dans ce comité. Mais je crois qu'AFRALO a un intérêt très fort au niveau de cette procédure importante de vote. Et on a eu un exemple, vous nous avez donné des exemples récents concernant At-Large. On a eu divers arguments qu'on a entendus aujourd'hui et qui ont été représentés. Mais on est d'accord pour dire... Je crois qu'il n'y a pas aucun problème pour avoir un comité au niveau de notre groupe avec des délégués par région par exemple. On a besoin de critères.

Ce qu'on essaie de poursuivre ici, c'est de dire que le NomCom, cela ne demande pas d'aller à une école spéciale ou d'avoir un diplôme spécifique. Donc je crois que chaque région peut élire des personnes. Peut-être qu'il y a un problème de critères, on a besoin de critères, mais on peut avoir une élection par région. Et ces personnes élues par région devraient être acceptées obligatoirement par l'ICANN parce qu'on ne peut pas ensuite, une fois qu'on a eu des personnes compétentes, les voir rejetées par l'ALAC.

Donc voilà ce que je voulais expliquer. Je ne veux pas changer les textes obligatoirement mais c'est un problème de procédures. On travaille pour le bien de l'organisation et on essaie d'avoir des procédures solides. AFRALO doit peut-être [inaudible]. Je comprends qu'on doit lancer le processus et qu'AFRALO essaie de lancer le processus de réflexion avec un comité qui étudiera la situation. Et nous aurons des commentaires par la suite, nous pourrons faire une déclaration et présenter cela à l'ICANN, quelque chose d'archivé, d'officiel.

Moi, je crois que ce qui est important, c'est d'être démocratique, c'est de travailler à des procédures démocratiques au niveau des élections. Donc je crois qu'un petit groupe peut commencer le travail au niveau de l'AFRALO et ce groupe pourra analyser la situation avec peut-être Tijani, avec Seun, quelques personnes d'AFRALO qui pourront lancer l'analyse en petit comité.

MOHAMED EL BASHIR :

Merci beaucoup Pasteur Peter.

Je crois qu'on va devoir bientôt conclure là-dessus. Il faut que les RALO comprennent bien les critères pour le NomCom. Je crois qu'on sait très bien le genre de personnes qu'on peut envoyer au NomCom. Je crois qu'il y a des compétences qui sont importantes, des qualifications.

Moi, j'ai travaillé au NomCom deux fois et j'ai vu de nouveaux membres du NomCom arriver et faire un excellent travail, et des membres du NomCom qui sont réélus. Donc je ne pense pas qu'on ait besoin d'obstacles supplémentaires pour les nouveaux membres. C'est très clair ce que l'on recherche chez les personnes qui sont au NomCom.

Mais ce qui nous préoccupe, c'est comment nous pourrions nous assurer, ce n'est pas seulement une recommandation mais une élection que nous faisons au niveau des RALO. Donc c'est la question qui se pose. Et je crois qu'à l'avenir, j'aimerais suggérer quelque chose, [inaudible] un petit groupe qui se réunisse et qui envoie à l'ALAC quelques idées qui parlent des préoccupations d'AFRALO. Et l'ALAC pourra nous répondre. On ne parle pas encore de changement de texte statutaire mais je crois que...

Je veux donner la parole à Fatimata. Je crois qu'elle a quelques mots à nous dire. Fatimata ? Fatimata, vous êtes là ? Ah, je ne sais pas si Fatimata est avec nous. Peut-être que Sarah peut nous parler des dossiers des membres individuels et des nouvelles ALS.

SARAH KIDEN :

Nous avons reçu un dossier de demande pour une ALS. Je crois que certains d'entre eux, nous les connaissons déjà. Nous avons reçu Pierre. Pierre Dandjinou nous a donné des informations, il est très actif dans la

communauté. On a vu leur site web, on a vu comment ils sont organisés. Et cela rentre bien dans le cadre de l'ICANN.

Nous avons reçu de l'association pour le développement des sociétés de l'information du Tchad monsieur [inaudible] et [inaudible] également. Ils sont du Tchad. Ils ont donc déposé un dossier de demande.

En ce qui concerne les dossiers de demande des personnes, nous avons reçu de la part de Patrick [inaudible] du Ghana une demande. Donc si vous avez d'autres dossiers, faites-les-nous parvenir.

J'aimerais dire et mentionner qu'AFRALO accepte des membres individuels maintenant. Donc pour devenir membre d'AFRALO, vous pouvez être un membre individuel ou membre d'une structure At-Large ALS. Il y a de cela deux ans, nous avons décidé que nous reviendrons là-dessus, nous analyserons la situation des membres individuels et c'est ce qui va se faire d'ici peu. Merci beaucoup.

MOHAMED EL BASHIR :

Merci beaucoup Sarah.

Donc s'il n'y a pas d'autres points que vous voulez soulever, je sais qu'on a presque terminé notre heure impartie. Donc cela a été un débat très intéressant aujourd'hui, tout particulièrement au sujet des élections. Et nous allons continuer ce débat.

J'aimerais remercier tout le monde et vous souhaiter une excellente soirée. Merci beaucoup, au revoir.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Merci beaucoup de vous être joint à cet appel. Veuillez vous déconnecter. L'enregistrement est terminé.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]